

Dispositions relatives aux abonnements

Owncloud / Nextcloud

Version / Date	1.2 / 12/07/2019
Classification	Public
Auteur	Gestion des produits
Valable jusqu'au	Jusqu'à nouvel ordre
Champ d'application	Tous les abonnements Owncloud / Nextcloud

Table des matières

1	Modalités du contrat.....	3
1.1	Champ d'application.....	3
1.2	Objet du contrat.....	3
1.3	Parties intégrantes du contrat	3
1.4	Droit de résiliation	3
2	Obligation de diligence du client	3
2.1	Garantie et sécurité	3
3	Période de décompte & durée de l'abonnement	4
4	Etendue de la prestation.....	4
4.1	Mise à jour du système et extension de la mémoire	4
5	Divers	4

1 Modalités du contrat

1.1 Champ d'application

Les dispositions des abonnements ci-dessous se réfèrent à l'ensemble des variantes de produits de Owncloud (ancien) et de Nextcloud (nouveau).

1.2 Objet du contrat

En souscrivant à un contrat, le client acquiert son propre Nextcloud (anciennement Owncloud) installé sur une infrastructure Hyper-V à haute disponibilité. Un accès à l'instance virtuelle elle-même, en dehors du Nextcloud, n'est toutefois pas possible pour le client.

1.3 Parties intégrantes du contrat

En commandant une variante Nextcloud, le client déclare être d'accord avec les présentes dispositions relatives à l'abonnement ainsi qu'avec les conditions générales de vente, les options individuelles et les durées de validité (à l'inclusion de la durée minimum et du délai de résiliation).

1.4 Droit de résiliation

Green.ch accorde au client le droit limité dans le temps de résilier le contrat a posteriori. Ce droit doit être exercé par écrit dans un délai de dix jours à compter de la passation de la commande. Les taxes pour les prestations déjà fournies (mise en place d'une instance virtuelle et installation du Nextcloud) sont exclues du droit de résiliation.

2 Obligation de diligence du client

Il incombe au client d'installer les logiciels de sécurité requis ou de les faire installer. Le client doit en outre s'informer régulièrement d'éventuelles failles de sécurité et prendre sans attendre les mesures qui s'imposent. De par la conception de services, le client n'a pas d'accès administratif à l'instance virtuelle elle-même. Il convient par conséquent de mandater green.ch SA pour les points mentionnés ci-dessus.

2.1 Garantie et sécurité

Green.ch décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés au système du client et pour le vol ou la perte des données. Le risque et la gestion de la continuité des activités incombent exclusivement au client. Il doit veiller en outre à la sauvegarde des données (backup).

En cas de dégradation de la prestation fournie par green.ch ou de dommage au serveur en raison de l'influence de tiers ou de mesures insuffisantes de la part du client, celui-ci n'a aucun droit à indemnisation.

3 Période de décompte & durée de l'abonnement

Durée minimum de l'abonnement : 6/12/24/36 mois (selon le type de contrat choisi).

Toutes les factures doivent être réglées dans les 30 jours à compter de la date de la facture, sans déduction. En cas de retard de paiement, des frais de rappel de CHF 25.- seront facturés.

En cas de retard de paiement, green.ch peut suspendre ses services avec effet immédiat.

A l'échéance de la durée minimale de l'abonnement, le délai de résiliation est de 3 mois pour la fin de la période d'abonnement. La résiliation doit être effectuée par écrit puis envoyée par lettre, par fax ou au moyen du formulaire de contact (document PDF). S'il n'est pas résilié, l'abonnement se prolonge automatiquement en fonction du type de contrat choisi.

4 Etendue de la prestation

Les réseaux et les instances virtuelles sont contrôlés par green.ch. La disponibilité des systèmes spécifiques au client (comme Nextcloud) et les applications ne sont pas contrôlées ni entretenues par green.ch. Green.ch n'intervient donc pas dans les systèmes clients actifs (Nextcloud) mais met uniquement l'infrastructure à disposition.

4.1 Mise à jour du système et extension de la mémoire

Les mises à jour du système et les extensions de mémoire ne peuvent pas être effectuées par les clients, car ils n'ont pas accès à l'instance virtuelle. Pour les mises à jour de systèmes, les extensions et autres questions, il appartient au client de s'annoncer auprès de la maison green.ch. Les travaux ne sont pas inclus dans les frais d'abonnement et sont directement facturés via green.ch.

Le coût de ces services est le suivant:

1. Initial par commande CHF 190.00 (incl. une heure de travail)
2. CHF 190.00 par heure supplémentaire. Facturation toutes les quarts d'heure.

5 Divers

Les modifications et adjonctions au présent contrat doivent respecter la forme prescrite.

Les conditions générales de vente de green.ch sont applicables à titre subsidiaire et en complément des dispositions susmentionnées. En cas de conflit, les dispositions ci-dessus l'emportent sur les CGV. Les éventuelles conditions générales du client sont considérées comme exclues.